



Profession de foi des candidat-e-s de la liste déposée par le
Syndicat national de l'administration universitaire et des bibliothèques -
Fédération syndicale unitaire

Renouvellement des Commissions paritaires d'établissement Université de Picardie Jules Verne

Scrutin du mardi 15 décembre 2015

**Corps des personnels ITRF
Corps des personnels de l'AENES
Corps des personnels des Bibliothèques**

Le mardi 15 décembre prochain, les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, de santé et sociaux (BIATSS) de l'UPJV sont invités à renouveler leurs représentant(e)s à la Commission paritaire d'établissement (CPE) compétente pour leur filière. **Celle-ci est réunie en tant qu'instance consultative préparatoire à une CAP académique ou à une CAP nationale** et est saisie des questions relevant de la carrière des personnels : propositions d'avancement et listes d'aptitude, évaluation, mutations, détachements, intégrations, éventuelles procédures disciplinaires...

La liste du SNASUB-FSU pour l'unité de tous les personnels

La liste du SNASUB-FSU se situe dans une démarche inter-catégorielle et interservices. Notre action œuvre à l'unité des personnels quelle que soit leur filière (AENES ex-ASU, Bibliothèques, ITRF), leur statut (titulaire ou non...) ou leur catégorie (A, B ou C) pour la défense des revendications et des aspirations de tous les BIATSS.

Pour la reconnaissance de nos missions et de nos métiers

Parce que les métiers BIATSS sont indispensables à la mise en œuvre du service public, ils ne doivent plus être considérés comme « la cinquième roue du carrosse ».

Certes il n'y aurait pas d'université sans étudiants et sans enseignants, mais que serait une université sans **BIATSS** ? Tout le monde reconnaît aujourd'hui le manque criant d'emplois **BIATSS** dans l'enseignement supérieur. C'est pourquoi notre démarche syndicale intègre la lutte pour la création d'emplois **BIATSS**, l'amélioration des salaires et des indemnités, la revalorisation de nos métiers et de nos carrières. Quelles que soient les filières, trop de collègues effectuent encore des tâches qui relèvent d'un statut supérieur au leur avec des charges de plus en plus lourdes, tout cela pour des salaires scandaleusement bas.

**Emplois, salaires, indemnités, carrières,
il faut faire avancer nos revendications pour revaloriser nos métiers,
et faire reconnaître nos missions et compétences**



Les candidat(e)s élu(e)s des listes SNASUB-FSU se battront à l'échelle de l'établissement comme aux niveaux académique et national pour :

- assurer la défense de tous les personnels **BIATSS**,
- l'amélioration et le respect des garanties statutaires des personnels **BIATSS**,
- l'intégration des personnels précaires et les créations d'emplois nécessaires au fonctionnement des services,
- une politique prévisionnelle des emplois et une véritable revalorisation des salaires et des carrières,
- des méthodes transparentes et objectives dans le cadre de la gestion des carrières des personnels, notamment en ce qui concerne les liens nécessaires entre la CPE et les CAPA et CAPN,
- refuser les primes au « mérite », qui ne sont pas porteuses de progrès. Ces mesures sont plutôt de nature à diviser les personnels et à dégrader les ambiances de travail dans les équipes et services.

Les élu-e-s des listes du SNASUB-FSU à la CPE veilleront particulièrement à ce que l'égalité de traitement des personnels soit respectée. **Ils rendront possible la jonction avec les élu-e-s du SNASUB-FSU au niveau académique**, puisque nous présentons des candidat-e-s qui sont également élu-e-s en CAPA ; ils rendront possible la jonction avec nos élu-e-s en CAPN des ITRF et des Bibliothèques.

Attention, ceci n'est pas un bulletin de vote !

